

République et Canton de Neuchâtel

COMMUNE DE LA TENE

CONSEIL GENERAL

Séance extraordinaire du jeudi 30 juin 2011 à 20 h 00 à l'Espace Perrier, salle « La Tène »

Convocation

Ordre du jour :

- 1 Appel
- 2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2011
- 3 Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit de 80'000 francs en vue de la réfection partielle de la salle de gymnastique de l'école primaire et pour divers travaux au Vieux Collège
- 4 Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la motion interpartis du 7 septembre 2009 de plusieurs conseillers généraux, déposée par Nathalie Fellrath et intitulée « Cheminement piétonnier au bord du lac »
- 5 Rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier un concept communal pour l'accueil extrafamilial
- 6 Motions et propositions
- 7 Réponse du Conseil communal à la question du 5 mai 2011 d'Emmanuel Rieder (PLRT) concernant l'avancement du plan spécial Jumbo/Manor, la problématique des camions et le remplacement d'un candélabre à la rue des Indiennes
- 8 Interpellations et autres questions
- 9 Lettres et pétitions
 - a) Communications du Conseil communal
 - b) Communications du bureau du Conseil général
- 10 Divers

La Tène, le 14 juin 2011

CONSEIL GENERAL

Annexe(s): documentation usuelle

Rappels:

Extrait art. 47¹ du Règlement général de commune : Empêchement

¹ Un-e membre du Conseil général empêché-e d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du ou de la président-e.

Afin de réduire le temps employé à la rédaction du procès-verbal de la séance, les intervenants sont aimablement priés de remettre leurs notes à la rédactrice de ce dernier (Josiane.Nussbaum@ne.ch).